



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Pays de la Loire

Assistant de conservation - Conseil général de Loire-Atlantique

Conseil Général de Loire-Atlantique

Assistant(e) de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Date limite de candidature : 15/03/2013

Date prévue du recrutement : Dès que possible

Type de recrutement : fonctionnaire exclusivement

Grades ou cadres d'emploi :

ASSISTANT DE CONSERVATION

ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

▪ MISSIONS

Dans le cadre du plan de développement de la lecture publique, vous mettez en œuvre la politique documentaire et les actions en direction du réseau de bibliothèques

Activités principales :

- Mise en œuvre de la politique documentaire
- Acquisition et traitement intellectuel des livres documentaires pour publics adultes et des documents sonores (textes lus) pour publics adultes et enfants
- Actions en direction du réseau de bibliothèques
- Référent sectoriel : conseil et assistance technique aux bibliothèques
- Participation à la mise en œuvre des actions de formation et d'animation
- Prêts de documents : tournées en bibliobus et accueil sur place.

Profil recherché :

- Formation aux métiers du livre
- Bonnes connaissances bibliothéconomiques
- Sens des relations humaines et du service public
- Permis de conduire indispensable
- La connaissance du logiciel Aloès serait un atout.

▪ CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : CARQUEFOU

Service d'affectation : Bibliothèque Départementale de Loire Atlantique

Temps de travail : Tps Complet :35 heure(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

▪ POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Chef de service

Fonctions d'encadrement : 0 agent

▪ CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Conseil Général de Loire-Atlantique

3, quai Ceineray

BP 94109

44041 NANTES Cedex 1

Informations complémentaires :

Contacts : Monsieur Quentin CHEVILLON, Directeur adjoint

de la BDLA : 02 40 30 31 78 ou Madame Martine GRANELET, Chargée de recrutement : 02 40 99 16 95.

▪ INFORMATION

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.